

Islamophobie ou racisme antimusulman ?

Mohammed MOUSSAOUI*

I. Introduction

L'islamophobie est un néologisme qui n'a trouvé que très récemment sa place dans les dictionnaires français. La première édition 2006 du Petit Robert définit l'islamophobie comme une « **forme particulière de racisme dirigé contre l'islam et les musulmans qui se manifeste en France par des actes de malveillance et une discrimination ethnique contre les immigrés maghrébins** ». Son édition de 2014 le définit dans ces termes : « **Hostilité contre l'islam et les musulmans** ». Le Grand Larousse, édition 2014 le définit dans des termes similaires : « **Hostilité envers l'islam, les musulmans** ». La présente note est une modeste contribution que j'avais versée, le 17 octobre 2013, au débat sur la question de l'emploi de l'expression « racisme antimusulman » ou celle d'« islamophobie », dans le cadre des travaux de la CNCDH sur son Rapport de 2013, consacré à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ce débat a été long et difficile, mais a abouti finalement à l'adoption de la CNCDH du concept « islamophobie », avec une bonne majorité lors de son assemblée plénière du 30 janvier 2014¹.

II. Historique du mot islamophobie

Selon Fernando Bravo Lopez ([1]), Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed ([2]) l'invention du néologisme « islamophobie » et ses premiers usages sont dus à un groupe d'« administrateurs-ethnologues » ou spécialisés dans les études de l'islam ouest-africain ou sénégalais ([3]) pour dénoncer des comportements et des positions hostiles à l'encontre des musulmans et de la religion musulmane ([4], [5], [6], [7], [8], [9]).

Ainsi, dans un article de 1910 sur l'état de l'Islam en Afrique occidentale française, Maurice Delafosse écrit « *Quoi qu'en disent ceux pour qui l'islamophobie est un principe d'administration indigène, la France n'a rien de plus à craindre des Musulmans en Afrique occidentale que des non-Musulmans. (...) L'islamophobie n'a donc pas raison d'être dans l'Afrique occidentale, où l'islamophilie, dans le sens d'une préférence accordée aux Musulmans, créerait d'autre part un sentiment de méfiance parmi les populations non-musulmanes, qui se trouvent être les plus nombreuses. L'intérêt de la domination européenne, comme aussi l'intérêt bien entendu des indigènes, nous fait donc un devoir de désirer le maintien du statu quo et de garder une neutralité absolue vis-à-vis de tous les cultes.* » ([4]).

* Mohammed MOUSSAOUI, Président d'Honneur du CFCM, Président de l'Union des Mosquées de France (UMF) et membre de la CNCDH.

« Il faut reconnaître pourtant que de 1908 à 1911, il y eut dans la région de Touba quelques motifs susceptibles d'éveiller véritablement les soucis de l'administration, et qui étaient plus objectifs que l'islamophobie ambiante. »([5], p.174).

Dans sa thèse de droit sur la « politique musulmane dans l'Afrique occidentale française », soutenue et publiée en 1910, Alain Quellien définit l'islamophobie comme un « préjugé contre l'Islam » : « **L'islamophobie – Il y a toujours eu, et il y a encore, un préjugé contre l'Islam répandu chez les peuples de civilisation occidentale et chrétienne. Pour d'aucuns, le musulman est l'ennemi naturel et irréconciliable du chrétien et de l'Européen, l'islamisme est la négation de la civilisation, et la barbarie, la mauvaise foi et la cruauté sont tout ce qu'on peut attendre de mieux des mohamétans** » ([7]).

Vers la fin des années 1980 et début des années 1990, le terme a commencé à être utilisé, dans les pays anglo-saxons, notamment au Royaume Uni pour désigner le rejet et la discrimination dont sont victimes les musulmans résidant en «Occident» ([10], pp 1-23)².

En 1998, Le terme « islamophobie » est utilisé par **la commission des Droits de l'Homme à l'ONU**³.

En France, **le MRAP** utilise le terme islamophobie lors de son colloque de septembre 2003 intitulé : « **du Racisme anti-arabe à l'islamophobie** ». D'après le MRAP, le terme figure dès octobre 2001 sur le site de l'Observatoire Européen des Phénomènes de Racisme et de Xénophobie (EUMC) de Vienne, et est cité la même année dans le cadre de l'ENAR (European Network Against Racism).

Le Premier Ministre Jean Pierre Raffarin a lui-même repris ce terme dans son allocution à la Grande Mosquée de Paris le 17 octobre 2003.

III. Le Concept « islamophobie » s'impose malgré les critiques.

A partir du début des années 2000, des voix se sont levées pour contester la pertinence du concept de l'islamophobie dans la lutte antiraciste en s'appuyant sur des arguments portant essentiellement sur sa sémantique et son instrumentalisation politique.

En effet, certains ont soutenu la thèse selon laquelle le mot "islamophobie" aurait été forgé par les intégristes iraniens à la fin des années 70 pour contrer les féministes américaines ([11]⁴, [12]⁵).

Cet argument est lui-même contesté compte tenu de l'absence d'équivalent de l'islamophobie en langue persane ou en arabe et du fait que le terme a été utilisé dès 1910 par des spécialistes de l'islam de l'Afrique de l'ouest comme nous l'avons déjà signalé en introduction.

Si des intégristes utilisent le terme « islamophobie » comme outil de censure limitant la liberté de critiquer l'islam ou comme moyen de disqualifier les adversaires de leur idéologie, nous devons dénoncer leur manœuvre et non pas s'attaquer au concept lui-même. D'autres mots peuvent aussi être instrumentalisés telle que l'accusation d'antisémitisme visant toute critique de l'Etat d'Israël. A titre d'exemple, des inscriptions "Hessel antisémite" ont été peintes dans la nuit de jeudi à vendredi 16 novembre 2012 sur la façade de l'immeuble où résidait l'ancien résistant et ancien déporté Stéphane Hessel.

Le deuxième argument porte sur le suffixe « phobie » dont l'utilisation reviendrait à considérer l'islamophobie comme une peur irraisonnée. Dès lors pourquoi condamner une peur qui ne serait pas forcément une haine, un rejet ou un racisme ? Mais alors, que doit – on faire de tous les autres termes utilisés dans la lutte antiraciste tels que la xénophobie, arabophobie, judéophobie, négrophobie, homophobie ?

Ce que désignent ces mots ne peut être réduit à la signification des quelques syllabes qui les composent. Il faut tenir compte de la définition qui leur est donnée et le contexte historique de leur premier usage. Sans quoi, les actes anti-arabes seraient des actes antisémites puisque les arabes sont des sémites!

C'est dire qu'il est toujours difficile de trouver un terme simple et parfait permettant de décrire un phénomène complexe dans lequel s'imbriquent plusieurs réalités de natures différentes.

Le débat autour de la pertinence du terme islamophobie a amené certaines institutions à rester prudentes, voire hostiles à son usage⁶.

Depuis, de très nombreuses institutions internationales de défense des droits de l'homme et de lutte antiraciste font usage du terme sous son acception nouvelle. Le Conseil de l'Europe⁷, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)⁸, le Parlement européen⁹, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)¹⁰, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), l'Unesco¹¹, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)¹², le Conseil des droits de l'homme des Nations unies¹³ et enfin l'Alliance des civilisations (UNAOC)¹⁴ ont déjà mentionné l'«islamophobie» dans différents rapports, déclarations, résolutions, ou recommandations préconisant de lutter contre ce phénomène, et ce depuis une dizaine d'années.

En juin 2010, dans la convention-cadre entre le ministère de l'intérieur et Le Conseil Français de Culte Musulman (CFCM) pour la mise en œuvre d'un suivi statistique et opérationnel des actes hostiles aux musulmans de France, le mot « islamophobie » n'y figure pas, mais *« les deux parties s'accordent à considérer qu'il s'agit là de la condition d'une meilleure prise en compte de **la réalité d'un phénomène** auquel ni les pouvoirs publics ni les autorités représentatives de l'islam de France ne sauraient se résoudre et qu'ils sont déterminés à*

combattre sans relâche ». En juin 2011, le Conseil d'Administration du CFCM décide de créer, en son sein, une commission intitulée « **Observatoire contre l'islamophobie** » pour remplacer le comité de vigilance contre les actes antimusulmans, lui-même créé à la suite de la signature de la convention-cadre entre le CFCM et le ministère de l'intérieur.

En dehors de cet Observatoire rattaché au CFCM, de nombreuses associations et collectifs revendiquent la lutte contre les actes hostiles aux musulmans et utilisent le terme islamophobie¹⁵.

VI. Conclusion

Le concept « **islamophobie** » est certes imparfait mais il a acquis une légitimation institutionnelle plus importante par la force de son usage à l'échelle internationale. L'usage du concept « **racisme antimusulman** » bien qu'un peu moins fréquent, reste utile, voire mieux adapté, dans certains contextes. Au-delà du débat portant sur la pertinence du terme utilisé, l'essentiel c'est de mettre un mot sur une réalité pour faire reconnaître son existence. A l'inverse, ne pas la nommer peut conduire finalement à l'occulter. Tout l'enjeu consiste donc à en proposer une définition qui limiterait les risques d'un éventuel usage problématique

Une définition approximative possible du terme « islamophobie », qui pourrait se déduire de ses usages les plus fréquents, serait : « **L'hostilité envers l'islam et les musulmans qui peut se manifester ou se nourrir par une idéologie, des préjugés ainsi que des actes de violence ou de discrimination visant des institutions ou des personnes en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane** ».

Paradoxalement, les mêmes intellectuels qui luttent contre l'usage du terme islamophobie ne se privent pas d'utiliser des termes qui entretiennent la confusion et nourrissent les amalgames entre islam et violence. Il n'est pas rare de trouver dans un même paragraphe une contestation du mot « islamophobie », tout en faisant appel aux termes « **islamisme** » et « **islamiste** » dont l'usage pose un réel problème.

Il est temps qu'une véritable réflexion soit menée également sur la pertinence de ces termes. Le Grand Larousse, édition 2014 indique que le mot « islamisme » peut dire « **religion musulmane ou islam** mais, « **Désigne depuis les années 1970, les courants les plus radicaux de l'islam, qui veulent faire de celui-ci non plus essentiellement une religion, mais une véritable idéologie politique par l'application figée de la charia et la création d'Etats islamiques intransigeants** ». Pour le Petit Robert, édition 2014, l'islamisme désigne un « **Mouvement politique et religieux prônant l'expansion ou le respect de l'islam** ». Quant au terme « islamiste », il serait « **relatif à l'islamisme, qui en est partisan** » (le Grand Larousse, édition 2014), mais utilisé souvent dans le langage courant pour désigner le terroriste se réclamant de l'islam ou considéré comme tel.

Alignons un instant les mots « Christianisme », « Judaïsme », et « Islamisme » ou « islamiste », « bouddhiste » et « hindouiste » et interrogeons-nous sur cette flagrante asymétrie du langage qui ne semble pas malheureusement pas déranger les fervents opposants à l'usage du terme « islamophobie ».

=====

[1] Fernando Bravo Lopez, *Towards a definition of Islamophobia: approximations of the early twentieth century*, Ethnic and Racial Studies, Volume 34, Issue 4, 2011.

[2] Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Ed. La Découverte, coll. Cahiers libres, septembre 2013.

[3] **Maurice Delafosse** (1870-1926) débute sa carrière dans l'administration coloniale en tant que commis des Affaires indigènes de 3e classe en Côte d'Ivoire puis, après avoir été consul au Libéria et enseigné à l'École spéciale des langues orientales et à l'École coloniale, il est nommé responsable des Affaires civiles du gouvernement de l'Afrique occidentale française (AOF) à Dakar.

Alain Quellien est docteur en droit, élève breveté de l'École coloniale, diplômé de l'École spéciale des langues orientales vivantes et rédacteur au ministère des Colonies.

Paul Marty (1882-1938) est né en Algérie et directeur des Affaires indigènes à Rabat de 1912 à 1921.

[4] Maurice Delafosse, *L'état actuel de l'Islam dans l'Afrique occidentale française*, Revue du monde musulman, vol. XI, n°V, 1910.

[5] Paul Marty, *L'Islam en Guinée*, Revue du monde musulman, vol. XXXVI, 1918-1919.

[6] Maurice Delafosse, *L'âme d'un peuple africain : les Bambara*, Revue des études ethnographiques et sociologiques, tome II, n°1-2, 1911, p. 10.

[7] Alain Quellien, *La politique musulmane dans l'Afrique occidentale française*, Paris, Émile Larose, 1910.

[8] Étienne Dinet et Sliman Ben Ibrahim, *La vie de Mohammed, Prophète d'Allah*, Paris, L'édition d'Art H. Piazza, 1918.

[9] Etienne Dinet et Sliman Ben Ibrahim, *L'Orient vu de l'Occident*, essai critique, Paris, H. Piazza, 1925.

[10] Chris ALLEN, *Islamophobia: contested concept in the public space*, PhD dissertation, Department of Theology, University of Birmingham, Birmingham, 2006.

[11] Caroline Fourest & Fiammetta Venner, *Islamophobie ?*, ProChoix, N°26-27, 2003.

[12] Pascal Bruckner, *L'invention de l'«islamophobie»*, Libération, 23 novembre 2010.

¹ Le Rapport de la CNCDH sur la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie, année 2013,) P.18-20) : « À cet égard, la terminologie « islamophobie » présente de nombreux atouts dans la perspective de la lutte contre les discriminations. Le terme présente un fort potentiel évocateur, il est incisif et clair. La puissance du mot rend visible un phénomène grave. Le terme « islamophobie » vient mettre en lumière un racisme latent, qui se veut imperceptible, caché sous les dehors acceptables de la liberté d'expression. Dans ce cadre, refuser de parler d'« islamophobie » pourrait être perçu comme une volonté de nier la réalité et l'ampleur d'un phénomène tout particulièrement sensible depuis quelques années, tendant à faire des personnes de confession musulmane un groupe homogène et problématique pour la société. L'« islamophobie » a pour mérite de désigner une idéologie hostile aux personnes de religion musulmane, perceptible au-delà d'actes antimusulmans épars. Si cette terminologie a investi progressivement et de manière importante le langage courant et institutionnel, c'est bien pour reconnaître l'acuité de cette hostilité grandissante et fortement ressentie 25, construisant un « problème musulman » en France ».

² Au Royaume Uni, l'organisation antiraciste reconnue, Runnymede Trust, utilise pour la première fois le terme « islamophobia » dans son rapport de 1994, et crée en 1996 sous la direction du Professeur Gordon Conway la « **commission sur les musulmans Britanniques et l'islamophobie** », dont le rapport a été publié en 1997.

³ Maurice Glèle-Ahnanhanzo, rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, indique : « Le Rapporteur spécial voudrait présenter ici que la plupart des manifestations de racisme et de xénophobie à l'égard des arabes se doublent de plus en plus d'**islamophobie** ».

⁴ (« **Le mot "islamophobie"** a une histoire, qu'il vaut mieux connaître avant de l'utiliser à la légère. Il a été utilisé en 1979, par les mollahs iraniens qui souhaitaient faire passer les femmes qui refusaient de porter le voile pour de "mauvaises musulmanes" en les accusant d'être "**islamophobes**". (...) En réalité, loin de désigner un quelconque racisme, **le mot islamophobie est clairement pensé pour disqualifier ceux qui résistent aux intégristes** : à commencer par les féministes et les musulmans libéraux. » ([11])

⁵ « **Forgé par les intégristes iraniens à la fin des années 70 pour contrer les féministes américaines, le terme d'«islamophobie», calqué sur celui de xénophobie, a pour but de faire de l'islam un objet intouchable sous peine d'être accusé de racisme.** » ([12]).

⁶ Alors que le **MRAP** revendique depuis 2003 son engagement dans la lutte contre « l'islamophobie », la Licra a indiqué lors de la 15eme session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui a eu lieu à Genève le 28 septembre 2010, que « **l'utilisation des termes "islamophobie" et "diffamation des religions" dans le cadre de la lutte antiraciste sont un "piège sémantique et liberticide** ». De même, le président de SOS Racisme rejette ce terme qui, selon lui, a été « **imposé par des islamistes désireux d'introduire une confusion entre critique de la religion et racisme** ».

Dans son rapport de 2003, la CNCDH a écarté l'utilisation du terme « **islamophobie** » car ce terme « **prête trop à controverse** ». Elle a en effet jugé que « **cette notion ne pouvait être convenablement cernée et que le rejet de la religion musulmane restait fortement lié en France au racisme patent qui frappe les personnes d'origine maghrébine plus que les autres.** ». Dans cette étude on peut lire également : « **Il semble particulièrement difficile de circonscrire dans les faits « l'islamophobie », ce sentiment vient souvent se confondre avec d'autres ; « arabophobie », racisme anti-maghrébin. Pour certains, ces préjugés qui entourent l'islam ne sont bien souvent que de nouvelles justifications qui viennent se fondre dans des phénomènes anciens déjà connus de discrimination et de racisme. On observe bien un glissement sémantique. Le fait que cette « islamophobie » pèse principalement sur les personnes d'origine maghrébine, et non sur l'ensemble des musulmans étaye cette interprétation. On craignait et rejetait auparavant les « immigrés » puis les « Arabes » voilà maintenant qu'il**

s'agirait de « musulmans ». On constate également un glissement des graffitis : « de « Les arabes dehors » à « l'Islam dehors ! ». » « L'Islamophobie ne serait alors qu'un nouveau processus de légitimation de l'ethnisation de l'autre (désignation raciale, l'arabe, et spirituelle, l'islamique) ».

Dix ans après, le contexte ayant sensiblement évolué, la CNCDH a indiqué dans son rapport de 2012 consacré à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, que : « Avec toute la prudence qu'impose le maniement de chiffres dont l'interprétation demande de la nuance, on peut néanmoins s'inquiéter cette année à la fois des résultats des enquêtes quantitative et qualitative conduites par la CNCDH, et des chiffres de **la violence raciste, antisémite et antimusulmane** présentés par le ministère de l'Intérieur. L'année 2012 témoigne d'un retour alarmant de l'antisémitisme et confirme la montée des actes dirigés contre les personnes de confession musulmane. »

Le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale (CERD) dans sa *Recommandation générale XXXI (2005) sur la discrimination raciale dans l'administration et le fonctionnement du système de justice pénale*, utilise plutôt le terme « antimusulman » : « ..., d'autre part sous l'effet des politiques de sécurité et des mesures contre le terrorisme adoptées ces dernières années par de nombreux Etats, qui ont favorisé, dans plusieurs pays, l'apparition d'attitudes xénophobes, notamment de **sentiments antiarabes ou antimusulmans** ou, par réaction, de **sentiments antisémites** ».

⁷ lors du 3^{ème} sommet des chefs d'Etats et de gouvernement dans la Déclaration de Varsovie du 17 mai 2005, a affirmé solennellement sa volonté de lutter contre l'islamophobie. Le point 9 de cette Déclaration est ainsi rédigé : « Nous condamnons avec fermeté toutes formes d'intolérance et de discrimination, notamment celles fondées sur le sexe, la race et la religion, y compris **l'antisémitisme et l'islamophobie**. Nous affirmons notre détermination à continuer de développer, au sein du Conseil de l'Europe, des règles et des mécanismes efficaces pour les prévenir et les éradiquer. »

⁸ L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté plusieurs résolutions et recommandations condamnant l'islamophobie et invitant les Etats à combattre ce phénomène (résolutions 1768, 1605, 547, 1618, 1675 et 1700, 1743).

⁹ Le Parlement Européen dans sa résolution du 15 juin 2006, intitulée : « Montée des violences racistes et homophobes en Europe », demande au Conseil de « dégager un accord en faveur de l'extension explicite de celle-ci à l'homophobie, à l'antisémitisme, à l'islamophobie et à tout autre type de délit reposant sur une phobie ou sur une haine liée à l'origine ethnique, à la race, à l'orientation sexuelle, à la religion ou sur tout autre motif irrationnel ... » (§ O-1)

¹⁰ L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), déjà en lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme a affirmé, conjointement avec l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), que « la nécessité d'accroître la coopération dans le cadre de la promotion de la tolérance et de la non-discrimination ainsi que de la lutte contre l'islamophobie » (25 mars 2006).

¹¹ Dans un document publié conjointement par l'OSCE / BIDDH, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO en 2011, le mot « islamophobie » apparaît une cinquantaine de fois. Une brève description en est donnée dans la page 17 : « «Islamophobie», un terme qui est largement utilisé par les ONG et apparaît fréquemment dans les médias, tend à désigner la peur, la haine ou les préjugés contre l'Islam et les musulmans. » (<http://www.osce.org/odihr/84495>).

¹² Dans son rapport annuel d'activité publié le mai 2009, couvrant l'année 2008, la Commission Européenne Contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI), note qu' « En 2008, l'image négative des musulmans relayée par

certaines médias est restée l'un des principaux obstacles à leur intégration dans les Etats membres. L'islamophobie continue à se manifester par le biais de préjugés et de stéréotypes à l'égard des musulmans, se traduisant au quotidien par des actes de discrimination et d'intolérance à leur encontre. »

¹³ Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies a voté une résolution intitulée : « Combattre la diffamation des religions » (15 Avril 2010), condamnant notamment les actes de discriminations ou de violence inspirés par l'islamophobie. Cette résolution fait suite à la Déclaration de Durban du 8 septembre 2001, laquelle « engage les États, dans leur lutte contre toutes les formes de racisme, à reconnaître la nécessité de lutter contre l'antisémitisme, le racisme anti Arabe et l'islamophobie dans le monde entier, et prie instamment tous les États de prendre des mesures efficaces pour empêcher la formation de mouvements fondés sur le racisme et des idées discriminatoires concernant les communautés en question ».

¹⁴ L'Alliance des Civilisations (UNAOC), soutenue par les Nations Unies, préconise que le « combat contre l'islamophobie devrait se faire à travers la lutte contre le racisme et les discriminations raciales » (<http://www.unaoc.org/rioforum/wp-content/uploads/2010/06/Rio-Dr-Sampaio-Talking-points-islamophobia-Forum-Rio-May-2010-def.pdf>).

¹⁵ A titre d'exemples exemple Collectif contre l'islamophobie en France (www.islamophobie.net), la Coordination contre l'islamophobie (www.crifrance.com).